



19 km (variante 15 km)

5h30 à pied - 2h30 à VTT
3h30 à cheval

| | | |
|-----------------|-------------|--|
| Balisage | jaune-jaune | |
| GR7 | blanc-rouge | |
| Variante | jaune | |

Départ Hortes, place Virey

Difficulté à VTT niveau facile

Vallon de Presles impraticable après de fortes pluies

| | |
|--|----------------|
| Départ du circuit | Curiosité |
| Edifice religieux | Restauration |
| IGN n° 3220 Ouest : Chalindrey n° 3219 Est : Montigny le Roi (1/25000 ^m) | Ravitaillement |

n°106
plus de 18 km

Circuit du Val de Presles

> Descriptif

- Après avoir regardé la fontaine, devant la Mairie, emprunter la Rue St-Didier (sur votre droite) ; un peu plus loin, admirer l'église du même nom reconstruite en 1781 et agrandie en 1830 (cœur et transept), sa forme arrondie, sa voûte en berceau... Poursuivre tout droit, jusqu'au lavoir et à la fontaine légendaire... Après la découverte de la chapelle St-Didier du 16e (ornée de statues en bois polychrome, d'une nef où la charpente est valorisée), monter à gauche en direction de la ferme et suivre le chemin rural sur environ 300 m.
- Tourner encore à gauche et 200 m plus loin au croisement, prendre à droite la petite route bordée de noyers. Emprunter alors le chemin enherbé à gauche et traverser les champs charbonnier.
- Suivre ensuite la D26 à droite en direction d'Arbigny sur environ 1 200 m (si vous montez plus haut sur la D26, vous pourrez admirer des arbres remarquables) ; puis tourner à gauche sur le chemin rural et continuer durant 1 200 m.
- Emprunter, à droite, les trois ponts qui enjambent le ruisseau de Presles. Monter la petite côte et prendre à gauche le chemin blanc ou route forestière du lac. A l'issue, emprunter le sentier en sous-bois et traverser un petit ruisseau. Rejoindre la route forestière de la cornée d'Arbois, la parcourir jusqu'au carrefour avec le GR7 et poursuivre (à gauche) ce tracé de grande randonnée.
- A 200 m du pont, un détour sur le sentier à droite vous conduira à la chapelle de Presles pour la visiter, l'accès se fait par la crypte. Revenir sur vos pas et reprendre le GR7 jusqu'à l'entrée de Marcilly-en-Bassigny.
- Rejoindre la D281 à droite. Un détour par ce village vous permettra de découvrir l'église St-Pierre-ès-Liens, détruite à plusieurs reprises (16e et 19e) par le feu (excepté son cœur qui serait du 13e). Le dernier incendie a également ravagé une partie du village (ancienne maison du Chapitre dont porte dimière classée). Revenir sur vos pas à l'entrée du village et emprunter le chemin rural goudronné (signalé sens interdit sauf riverains) sur 3 km (à proximité, ZNIEFF du bois de l'Egué avec chêne, hêtre, ravin frais et humide : orme de montagne, érable sycomore et alisier).
- Prendre alors le chemin enherbé à droite, puis à gauche et le poursuivre en longeant le bois. Puis vous descendez un chemin empierré : la côte rouge (sol riche en oxyde de fer où les strates se succèdent et représentent toutes les couches géologiques).
- En bas, rejoindre la route à droite, passer le pont continuer tout droit. Au croisement de la salle des fêtes aller tout droit jusqu'à l'entrée du village.
- Tourner à droite sur la D26 et aussitôt à gauche (rue des Tournières). Puis à droite (rue du Château) et vous êtes sur la Place Virey, votre balade est terminée, vous pouvez vous restaurer et vous désaltérer.

> En chemin

La chapelle Notre Dame de Presles (classée 13e), située dans une pâture, est constituée d'une nef à trois travées abritant des peintures murales du 14e « la curiosité humaine éveillée par la repousse rapide d'une touffe d'herbe est à l'origine de la découverte d'une statue de la Vierge ; celle-ci transportée à Marcilly, est retrouvée le lendemain dans le vallon. Il fut donc décidé de l'honorer en ces lieux en construisant le sanctuaire et en organisant un pèlerinage ». Le Val de Presles est un milieu exceptionnel entre terre et eau. Dans cette vallée inondable, la végétation reprend ses droits, croissent des panoches. L'eau tamponne les écarts de température et la terre diffuse ou retient l'eau selon les besoins atmosphériques. Ce milieu unique et non classé est une éponge, il abrite une faune exceptionnelles et protégée : sonneurs à ventre jaune, écrevisses à pied blanc, hérons...